

Arrêt sur la façade de la sacherie Saint Frères de Flixecourt



Nul ne peut passer à Flixecourt, en bas de la route d'Abbeville, sans que son regard ne soit attiré par la façade commerciale de l'ancienne sacherie Saint Frères. Ce bâtiment, construit en 1900, est l'un des plus emblématiques de la société Saint Frères dans le Val de Nièvre.

En 1857, la société Saint Frères installe sa première unité de production à Flixecourt, un tissage mécanique de jute, dans une ancienne peignerie de laine située sur le coteau en montant la route d'Abbeville. Dans les années suivantes, Saint Frères connaît une expansion rapide et le site de Flixecourt ne cesse de s'agrandir jusqu' en 1900. Implantée à mi pente, l'usine primitive s'est étendue dans la vallée, à proximité des voies ferrées : tissage, parage, commetage, apprêts, étuves teinturerie, magasins, sacherie ; c'est un véritable pôle textile qui se met alors en place. La sacherie est l'un des derniers bâtiments de ce vaste complexe à venir prendre place à l'entrée du site, tout près de l'horloge.

Le bâtiment de 800 m² a été construit en brique, dans un style très sobre, rationnel et efficace. Aucun décor ne vient détourner l'attention de la lecture du message déclinant les productions sous la raison sociale de l'entreprise : stores, sacs, cordages, bâches. Sa conception a été confiée à Abel Caron, ingénieur *gadz'art*, chef du service construction chez Saint Frères depuis 1879. C'est lui qui conçoit les nouvelles implantations d'usines, agrandissements divers, et logements ouvriers à Harondel, Saint-Ouen, l'Etoile, et Flixecourt. Ce n'est pas un monsieur à chapeau, mais un homme de terrain, esprit rationnel et économe qui ne s'embarrasse pas de courbes style art nouveau, à la Guimard.

L'entête de l'enseigne affiche en grands caractères gravés la raison sociale de l'entreprise. Saint Frères est alors une société en nom collectif (SNC) dont les associés sont membres de la famille Saint. Aux trois frères associés en 1863 sont venus s'ajouter leurs enfants mâles : Edmond, Henri, Guillaume. En 1900, cette société occupe la première place dans son secteur : la fabrication de toiles d'emballage. Avec 9 900 salariés et un chiffre d'affaire de 39 millions de francs, elle produit 40 millions de sacs par an. Sa réussite repose sur la modernité des processus de production et la diversité des produits proposés dans le catalogue.

Les sacs, cousus et imprimés dans la sacherie constituent l'une des premières branches de l'entreprise. De formats divers, les sacs en toile de jute sont vendus ou loués aux paysans et aux industriels. Saint-Gobain, Dior, les Salins du Midi comptent parmi les plus gros clients. Le processus de fabrication est mixte. La toile est coupée au couteau à la main ou la machine par des hommes. Mais les ourlets et les surjets sont cousus par les femmes. Avant d'être expédiés, les sacs sont marqués d'une encre différente suivant le produit et conditionnés en ballots par une presse.

Les bâches sont elles aussi vendues à de gros clients, dont les commandes sont en plein essor en 1900. La Cie du Nord, la Cie du Midi commandent des bâches très résistantes et imperméables pour leurs wagons. Les toiles subissent des traitements particuliers d'atelier en atelier. Elles sont goudronnées, sulfurées, et teintées dans les usines de Flixecourt.

Les cordages, dont le nom apparaît dans le trio de tête des productions gravées sur l'enseigne de la sacherie, ne sont pas produits à Flixecourt, mais à Saint-Ouen, dans la plus vaste usine du groupe. Cette branche utilise le chanvre, le sisal, la manille, pour fabriquer des ficelles, cordages et câbles de toutes sortes. Leur fabrication nécessite une machine qui se déplace sur des rails de 300 m de long.

En 1900, ces productions sont réalisées par des ouvriers et ouvrières qui travaillent pour la plupart dans les usines mécanisées mais aussi parfois à domicile avec des métiers à main. Ils travaillent 300 jours par an, à raison de 55 heures par semaine en moyenne pour un salaire qui est dépensé à plus de moitié pour se nourrir. Leur condition s'améliore lentement grâce notamment à la loi de 1898 sur les accidents de travail, à celle de 1904 sur la journée de 10h et le repos dominical obtenu en 1906.